

<https://www.pressegauche.org/L-Assemblee-des-Premieres-Nations-declare-l-etat-d-urgence-relativement-a-la>



# **L'Assemblée des Premières Nations déclare l'état d'urgence relativement à la pandémie de la COVID-19**



- Communiqués -  
Date de mise en ligne : mardi 24 mars 2020

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**OTTAWA, le 24 mars 2020 - L'Assemblée des Premières Nations (APN) déclare officiellement l'état d'urgence pour les Premières Nations concernant la pandémie de la COVID-19. L'APN réclame une hausse immédiate du financement accordé aux Premières Nations et la pleine participation à toutes les discussions avec les gouvernements au sujet de la planification des mesures visant à répondre aux besoins uniques des Premières Nations.**

« L'APN a déclaré l'état d'urgence parce que les Premières Nations doivent bénéficier de tout le soutien dont elles ont besoin pour appliquer les recommandations des autorités de la santé publique que nécessite cette pandémie, a déclaré Perry Bellegarde, chef national de l'APN. Les Premières Nations sont les collectivités les plus vulnérables du pays. C'est pourquoi les mesures préventives et les préparatifs en vue de prodiguer des soins critiques doivent être renforcés dès maintenant. Bien que le financement fédéral annoncé récemment représente un bon point de départ, c'est insuffisant pour répondre aux besoins prévus. Il s'agit de la santé et de la sécurité des familles et communautés des Premières Nations. Nous devons agir maintenant. »

Le Comité exécutif national de l'Assemblée des Premières Nations, composé du chef national et des chefs régionaux de l'APN de partout au pays, a tenu une rencontre d'urgence le 21 mars 2020 pour analyser la situation actuelle et la préparation des Premières Nations. Le 23 mars, les membres du Comité exécutif de l'APN ont adopté une motion déclarant l'état d'urgence national. La motion propose une augmentation des ressources et du soutien pour les Premières Nations, et demande que le financement soit accordé « en fonction des besoins et selon un barème équitable », en portant une attention particulière aux communautés éloignées et isolées du Nord. La motion stipule que « les dirigeants des Premières Nations doivent participer pleinement et de façon significative aux tables de prise de décision touchant l'élaboration de l'ensemble des plans d'action, lois, politiques, allocations de budgets et règlements concernant la pandémie de la COVID-19 aux niveaux fédéral et provincial. » La motion indique également que l'APN appuie toutes les Premières Nations qui ont déjà déclaré l'état d'urgence et mis en place des interdictions de voyager et d'autres mesures.

Le chef national Perry Bellegarde a souligné les circonstances uniques auxquelles sont confrontées les Premières Nations, lesquelles nécessitent des approches uniques. Il souligne, par exemple, que 96 Premières Nations éloignées partout au pays sont accessibles uniquement par avion, ce qui complique énormément l'accès. Ce type de situation exige des mesures de soutien accrues et une participation directe des Premières Nations à la planification et à la préparation.

Voici à ce sujet la déclaration de Kluane Adamek, chef régional de l'APN au Yukon, qui préside le Comité des Chefs sur la santé : « Nous faisons face à une crise grave. Nous devons prendre les directives des autorités sanitaires au sérieux. Le moment est venu d'aplanir la courbe. Tout le monde a un rôle à jouer et doit assumer ses responsabilités : les jeunes, les aînés, les dirigeants et nos communautés. Nous devons offrir un soutien aux personnes les plus vulnérables. Les gouvernements doivent réagir à cet état d'urgence. Nous devons coordonner nos actions et collaborer, parce que les Premières Nations doivent être préparées et ont besoin de notre soutien. »

Le chef national a communiqué directement la décision du comité exécutif de l'APN au gouvernement du Canada et exige une réponse immédiate.